

4 Économie

Pour réaliser les extensions du réseau en eau dans les communes de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoun

Le Gabon sollicite 77 milliards auprès de la Bad

Willy Ndong.
Libreville/Gabon

LE gouvernement a sollicité un prêt d'un montant de 117, 4 millions d'euros (environ 77 milliards de francs) auprès de la Banque africaine de développement (Bad). Selon le ministre de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba, "le produit de cet emprunt qui sera géré en conformité avec les procédures



Le ministre Ondo Mba a annoncé que le prêt sollicité par le Gabon auprès de la Bad... de gestion inhérentes aux bailleurs de fonds interna-



... servira, entre autres, à renouveler les infrastructures de distribution et de stockage d'eau. tionaux, devra permettre de réaliser les extensions en eau dans les communes de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoun en même temps qu'il permettra de renou-

veler les infrastructures de distribution et de stockage devenues obsolètes dans certains quartiers de ces différentes communes", a-t-il récemment indiqué lors d'une rencontre à son cabinet de travail avec le coordonnateur du Programme intégré pour l'Alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville (Piaepal), Gervais Nguéma Mba. Pour le membre du gouvernement, la mise en vigueur du prêt est attendue avant la fin de l'année pour permettre un démarrage effectif des travaux.

Logements sociaux de la cité Alhambra à Angondje

Le ministère de l'Habitat lance l'opération "Vipère"

Maxim Serge Mihindou
Libreville/Gabon

Cette opération, qui va s'étendre jusqu'au 30 octobre prochain, a pour but de recenser et d'identifier les Gabonais qui occupent irrégulièrement lesdits logements afin de régulariser leurs situations respectives par la signature d'un contrat de bail.

LE ministère des Aménagements fonciers, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement a lancé depuis le lundi 2 septembre, à travers le Centre technique de l'habitat, une opération dénommée "Vipère", aux logements sociaux de la cité Alhambra à Angondje. Cette opération, qui va s'étendre jusqu'au 30 oc-



Les agents du ministère de l'Habitat à pied d'œuvre pour le recensement des habitants des logements Alhambra, qui devront désormais payer les loyers.

tobre prochain, a pour but de recenser et d'identifier les Gabonais qui occupent irrégulièrement lesdits logements afin de régulariser leurs situations respectives par la signature d'un contrat de bail. En effet, dès sa prise de

fonctions, le ministre des Aménagements fonciers, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement, Ernest Mpouho Epigat a constaté, dans un rapport produit par ses services, que plusieurs individus indécents ont injustement accaparé



Une vue des logements Alhambra, à Angondjé.

des logements de la cité Alhambra. Certains allant jusqu'à obtenir à eux seuls plusieurs dizaines de logements qu'ils sous-louent en retour aux compatriotes. Par ailleurs, depuis cinq ans pour certains et trois

ans pour d'autres, aucun loyer n'est régulièrement reversé aux services compétents du ministère. C'est suite à ce constat que le ministre de l'Habitat a pris la décision d'engager des réformes qui vont permettre un traitement

juste et équitable des besoins des compatriotes et ainsi contribuer à la matérialisation de la politique du président de la République, chef de l'Etat en matière de logement. L'opération "Vipère" va donc consister à régulariser les situations de tous les occupants des logements par la signature d'un contrat de bail, et à relancer le recouvrement des loyers à compter du 5 novembre prochain. "Le ministre tient-il à rassurer l'ensemble des locataires qu'aucun rappel d'impayés de loyer ne leur sera exigé. Tout comme aucun compatriote ne sera éconduit de son logement, quelle que soit sa situation actuelle", a indiqué le service communication du ministère de l'Habitat.

Maison 100 % gabonaise accessible/Visite de l'ambassadeur de France sur le chantier

Les matériaux locaux comme solution durable



Les artisans, ici en compagnie de l'ambassadeur de France au Gabon Philippe Autier, sur le chantier de "la maison 100 % gabonaise".

W. N.
Libreville/Gabon

LE 21 novembre 2018, à l'occasion de la première Journée nationale de l'artisanat, le concours de "la

maison 100 % gabonaise accessible à tous" avait été officiellement lancé par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat et l'ambassadeur de France au Gabon. L'objectif de ce concours, remporté par l'architecte



Une vue du squelette de la villa 100% Gaboma, située à l'intérieur de l'Institut français.

Oliveira Jean Ernest Lucas, était de voir comment, avec un budget global de 20 millions de francs, construire une maison de 3 chambres, bâtie sur une surface de 100 m2 à partir des matériaux locaux que sont le bois, la brique cuite,

le bambou et la paille. C'est dans ce sens que l'ambassadeur de France au Gabon, Philippe Autier s'est rendu récemment sur le chantier de la "Villa Gaboma", située à l'intérieur de l'Institut français du Gabon. Sur place, il a



Voilà à quoi va ressembler la maison qui est entrain d'être construite à l'Institut français.

pu constater l'avancée des travaux de construction de cette maison. Sur le chantier, la charpente en bois, issu de forêts locales et transformé dans la menuiserie de Mindoubé, est bien visible. Quatre essences (l'okoumé, le davéma, l'an-

doung et l'iroko) ont été utilisées à cet effet... La construction de cette maison pilote atteste, qu'avec 20 millions de francs, l'on peut bâtir une maison de type familiale avec des matériaux locaux durables.